



DEPARTEMENT DE L'ISERE  
SERVITUDES  
D'UTILITE PUBLIQUE

**38449 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER**

Direction Départementale des Territoires  
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)  
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9  
tel: 04.56.59.46.49

ECHELLE : 1/10.000  
MODIFIE LE : 15.05.2017

**NB:** Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
29.11.86		Mise à jour PAC révision n°2
09.01.99		Mise à jour à l'arrêt du POS
14.12.04	AS1	Mise à jour pour la révision n°2 du PLU Mise à jour du PPI du captage de LUZAIS (ou MORELLON). Suppression des captages LIEUVE et MONTVAU.
03.07.08	AC4 I5 PT1-PT2	AC4 Mise à jour périmètre ZPPAUP de "l'espace naturel de Fallavier" (A.P.R n°06-275 du 26.07.2006) I5 Mise à jour canalisations TRANSLUGIL ETHYLENE "impactante" PT1-PT2 Suppression radar météo 38.25.001 projet non réalisé. Commune concernée par le PPRi BOURBRE MOYENNE (A.P.N n°2008-00281 du 14.01.2008) Pour Info
15.05.17	AC1 PT1-PT2 A4	AC1 Mise à jour pour la révision du PLU Ajout de la Maison forte des Allinges (bâti et parcelle) rayon de protection 500m (M.H Inscrit par arrêté du 27.07.2010) PT1-PT2 Suppression des servitudes sans acte d'institution. A4 Mise à jour des canaux du Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu (SIM) - Arrêté Interpréfectoral du 25.05.2007

**Légende**

- A4 cours d'eau non domaniaux
- AC1 Monument Historique inscrit ou classé
- AC1 Protection Monument Historique R:500m
- AC4 Site Patrimonial Remarquable
- AS1 Captages
- AS1 Captages : Périmètres de Protection Immédiate
- AS1 Captages : Périmètres de Protection Rapprochée
- AS1 Captages : Périmètres de Protection Eloignée
- I1 Transport d'hydrocarbures
- I3 Transport de gaz haute pression
- I4 Lignes Haute Tension
- I4 Lignes Haute Tension enterrées
- I5 Transport de produits chimiques
- PT2 Centre de réception (antenne)
- PT2 Protection des centres de réception et faisceaux hertziens (obstacles)
- T1 Emprises ferroviaires
- T5 Dégagements de l'aéroport de Lyon St.Exupéry
- T8 Protection des installations d'aide à la navigation aérienne (obstacles)
- PT3 réseau téléphonique
- Limites Saint Quentin-Fallavier

